

Communiqué
Pour diffusion immédiate

L'aluminerie Alouette obtient un bloc d'énergie au tarif préférentiel : Le projet de la Romaine sera encore plus déficitaire

Montréal, le 2 novembre 2011 – La Fondation Rivières dénonce l'accord démesuré entre le gouvernement et l'aluminerie Alouette lui accordant un bloc d'électricité au tarif préférentiel. En effet, l'électricité produite par la centrale la Romaine coûtera 9,2 ¢/kWh à produire alors que le gouvernement vient d'accorder la vente d'un bloc de 500 MW à l'aluminerie au tarif L actuellement de 4,5 ¢/kWh jusqu'en 2041. Cela représente donc une perte évaluée à 200 M\$/année. Non seulement savions-nous qu'une bonne partie de l'électricité de la Romaine serait vendue à perte aux États-Unis, mais la situation est encore plus critique avec cette nouvelle entente. Pour maintenir la rentabilité d'Hydro-Québec, cette perte annuelle devra être récupérée auprès des consommateurs d'électricité québécois.

Cet accord survient alors que la compagnie Alouette s'apprête à augmenter sa production de 60% d'ici 2015. Seulement 300 emplois permanents locaux seraient créés une fois l'agrandissement de l'usine terminé et 1 000 emplois indirects seraient générés partout dans la province. Considérant les 200 M\$ qu'il en coulera annuellement aux contribuables québécois, cela signifie que nous subventionnerons collectivement 1 300 emplois au coût exorbitant 155 000 \$/année par emploi.

Un exemple prometteur du Plan Nord?

Lors de l'annonce officielle, M. Charest citait cette entente comme un exemple prometteur du Plan Nord. Faut-il rappeler que ce grand projet d'exploitation minière, forestière et énergétique ne fait pas l'unanimité. En plus des autochtones qui ont soulevé plusieurs inquiétudes, les écologistes attendent toujours un réel engagement du gouvernement pour la protection de l'environnement. Encore une fois, M. Charest fait miroiter ce projet comme un exemple de développement durable. Or, l'usine de Sept-Îles produit actuellement plus de 95 000 tonnes de polluants atmosphériques par année¹, dont une grande quantité de gaz à effet de serre et plusieurs substances cancérigènes. Avec l'agrandissement de l'usine, on peut s'attendre à une grande dégradation de la qualité de l'air de Sept-Îles.

« Cette entente prouve que la Romaine n'a jamais été un bon projet hydroélectrique. Ce sera la nouvelle icône qui remplacera le projet catastrophique du stade olympique qui a endetté plusieurs générations. Avec cette nouvelle entente on est en droit de se demander à qui ça profitera. Sans parler de la pollution de l'eau et de l'air que ça produira et des impacts sur la santé des nord-côtiers » s'indigne Jacques Gélinau, écologiste impliqué de la Côte-Nord et membre du conseil d'administration de la Fondation Rivières.

1- Rapport de l'Inventaire national des rejets de polluants pour l'aluminerie Alouette, 2010 (<http://www.ec.gc.ca/inrp-npri/>)

La Fondation Rivières est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'œuvrer à la préservation, la restauration et la mise en valeur du caractère naturel des rivières – tout autant que de la qualité de l'eau.